

Formulaire d'adhésion Police Nr. Z75.3.266.785
Assurance de protection juridique entreprise et circulation exclusive pour membres d'AM Suisse
Preneur d'assurance **AM Suisse, Seestrasse 105, 8002 Zürich**

Membre assuré d'AM Suisse	Nouvelle adhésion	Membre déjà assuré
N° du membre AM Suisse :		
Entreprise :		
Rue / N° :		NPA / Lieu :
Prénom / nom du responsable :		
Téléphone / Mobile :		Email :
Valable dès le :		Durée du contrat : 1 an avec reconduction tacite Échéance : 01.01.

Variante	Somme d'assurance	Taux de prime	Prime minimale (sans timbre fédéral 5%)
BASIS	Couverture de base CHF 400'000 (selon CG ch. c-l) Droit des contrats et Cyber Risk CHF 100'000 (selon CG ch. a-b)	1.5‰	CHF 200
PLUS	Couverture de base CHF 400'000 (selon CG ch. c-l) Droit des contrats et Cyber Risk CHF 200'000 (selon CG ch. a-b)	2.0‰	CHF 500
Assurance complémentaire	Couvertures		
TOP (valable à partir du 01.01.2021)	<ul style="list-style-type: none"> Droit des marchés publics Droit des travailleurs détachés Droit de la protection des données Droit de la propriété intellectuelle Inscription provisoire de l'hypothèque légale des artisans et entrepreneurs 	0.25‰	

Variante désirée :	BASIS	PLUS	TOP
Assurance complémentaire TOP (seulement possible en combinaison avec BASIS ou PLUS) :	Oui	No	

Prime annuelle	
Somme des salaires SUVA (2018) de votre entreprise (Basis somme des salaires SUVA 2022) x taux de prime de la variante	CHF
+ inclusion de l'assurance complémentaire TOP : Somme des salaires SUVA 2022 de votre entreprise x 0.25‰	CHF
+ timbre fédéral 5%	➔ +5% CHF
Prime annuelle brute (incl. 5% timbre fédéral)	CHF

Informations relatives à la protection des données

Lors du traitement des données personnelles l'AM Suisse, PROMRISK AG ainsi que la CAP respectent les dispositions de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et de son ordonnance et traitent les données des assurés de manière absolument confidentielle. Les données sont ainsi uniquement destinées à l'usage pour lequel elles ont été collectées (p. ex. établissement d'une offre/police ou envoi de documents) et ne sont pas transmises à des tiers. Afin de pouvoir offrir une couverture d'assurance complète et d'optimiser les coûts, certaines des prestations de la CAP sont confiées à des entreprises juridiquement indépendantes en Suisse et à l'étranger. Il peut s'agir de sociétés du groupe Allianz ou de partenaires de coopération. Dans le cadre de la réalisation du rapport contractuel, la CAP peut transmettre les données de ses assurés à l'intérieur et à l'extérieur du groupe. En relation avec l'optimisation des produits, la CAP traite les données à des fins de marketing internes. Les personnes assurées disposent d'un droit d'information ainsi que, dans certaines conditions, d'un droit de rectification, de blocage ou de suppression de leurs données enregistrées sous forme électronique ou classées dans le dossier.

Je suis membre d'AM Suisse et j'ai reçu et lu les Conditions générales (CG) Protection juridique entreprise et circulation ainsi que les Conditions complémentaires (CC) Protection juridique TOP

Lieu et date:

Signature du membre AM Suisse: